

2 Politique

Primature/A la veille des rentrées scolaire et universitaire

Les ministres et le chef du gouvernement font le point

Stéphane MASSASSA
(source primature)
Libreville/Gabon

À l'initiative du Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale, une séance de travail consacrée au secteur de l'éducation et de l'enseignement supérieur a eu lieu, hier, à la Primature. Outre le chef du gouvernement lui-même, prenaient également part à cette rencontre, les principaux ministres concernés, Jean de Dieu Moukagni Iwangou (Enseignement supérieur) et Michel Menga M'Essone (Éducation nationale). La ministre de la Fonction publique et de la Formation Professionnelle, Madeleine Berre et celui en charge des Aménagements fonciers, Ernest Mpouho Epigat étaient également présents. Tout comme le ministre délégué au Budget, Sosthène Assoungou Ndimangoye.

À cette occasion, les ministres de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur ont fait le point au chef du gouvernement, sur plusieurs dossiers importants. Notamment, la situation des enseignants en pré-salaire, la question de l'insécurité en milieu scolaire et le dossier relatif aux structures d'accueil.

Michel Menga M'Essone a indiqué que la situation des enseignants en pré-salaire avait connu des avancées très considérables. Au sens où des dispositions ont été prises afin que cette catégorie d'enseignants puisse avoir leurs soldes dans leur intégralité. Et que ces derniers pourraient rentrer en possession de leur dû très bientôt.

Au sujet de la problématique des infrastructures en milieu scolaire, le ministre de l'Éducation nationale



Vue des acteurs présents à cette rencontre.

tionale a rassuré de ce que son département avait engagé des projets visant à augmenter les capacités d'accueil des lycées et collèges. De même, pour ce qui est de l'insécurité autour et à l'intérieur des établissements scolaires, le patron de l'éducation nationale a indiqué que son ministère s'organise pour que ledit phénomène reste un lointain souvenir. "Nous allons nous atteler pour que cette année scolaire qui commence se passe dans des bonnes conditions", s'est-il engagé. S'agissant des questions liées à l'enseignement supérieur, le chef de ce

département ministériel a dit espérer un déroulement apaisé pour cette année académique qui s'ouvre bientôt. Moukagni Iwangou a ainsi confirmé la construction de cinq amphithéâtres dans trois bassins académiques du pays. À savoir, l'Université Omar Bongo (UOB), l'Université des Sciences de la Santé (USS), et l'Université des Sciences et Techniques de Masuku (USTM).

À ces travaux s'ajouteront la réalisation et la réhabilitation de plusieurs locaux. Mieux, le ministre de l'Enseignement supérieur a indiqué que les enseignants en situation de pré-salaire

vont être pris en compte. D'autres questions comme la nomination des responsables d'établissements et la sécurité dans les campus ont également été évoquées.

Afin, pour éviter tous malentendus, suite à la récente décision de l'Agence nationale des bourses du Gabon (ANBG), de suspendre la bourse, le ministre de l'Enseignement supérieur a pour sa part expliqué que celle-ci est octroyée sur une période d'une année. Et que "lorsque l'année académique chevauche plusieurs années civiles, il se pose quelques difficultés qui

nécessitent d'être traitées avec toute l'objectivité possible, au regard du contexte économique actuel".

Dans tous les cas, Jean de Dieu Moukagni Iwangou s'est dit ouvert à toute discussion avec l'ensemble des partenaires sociaux impliqués sur cette question.

Le Premier ministre Julien Nkoghe Bekale a, pour sa part, insisté sur la nécessité de passer aux actions. Occasion pour lui de rappeler aux membres de son équipe l'engagement du président de la République, Ali Bongo Ondimba, à l'égard de la jeunesse. Engagement qu'il avait, à son tour, promis

de concrétiser, devant les députés lors de sa déclaration de Politique générale, le 26 février 2019.

Rappelons, par ailleurs, que cette séance de travail a été précédée par une audience accordée à une délégation de la Commission nationale pour la protection des données à caractère personnel (CNPDCP). Laquelle était conduite par le président de ladite structure, Joël Dominique Ledaga. Ce dernier a procédé à la remise du rapport annuel des activités de la CNPDCP, au Premier ministre. Ce, conformément à la loi 35 de cet organe.



La séance de travail de mise au point était élargie à plusieurs membres du gouvernement.



Une phase de la remise du rapport du CNPDCP.